



CONSEIL DE QUARTIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la troisième réunion du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 20 mars 2024 à 19 h, à la Villa Ringfield, 1185 rue La Sarre.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

Raymond Poirier	Président
Jason F. Ortmann	Secrétaire
Martin Claveau	Trésorier
Barbara Michel	Administratrice
Gabrielle Chagnon-Roy	Administratrice
Karim Chahine	Administrateur

ABSENCES:

Jackie Smith	Conseillère municipale du district de Limoilou
Marjorie Ramirez	Administratrice

IL Y A QUORUM.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques
----------------	--

Outre les personnes mentionnées, 6 personnes ont assisté à la rencontre du 20 mars 2024.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée, lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h
2. Adoption des procès-verbaux de janvier et février 2024	19 h 01
3. Période d'information de la conseillère municipale	19 h 05
4. Période de questions et commentaires du public	19 h 15
5. Période de suivi des projets en cours	19 h 30
6. Présentation du projet Droit au logement et demande de financement associée	19 h 40
7. Période d'échanges libres – repousses d'arbres et délais de coupe	19 h 50
8. Période d'échanges libres – qualité de l'air dans le Vieux-Limoilou	20 h 05
9. Prise d'acte des rapports de suivi quant aux comités externes auxquels participe le conseil de quartier du Vieux-Limoilou	20 h 20
10. Période de suivis des résolutions ayant obtenu réponse	20 h 50
• Nature des marchandises transportées par voie ferroviaire à Limoilou	
• Programme de compostage communautaire	
11. Période d'échanges autour des consultations en cours et à venir	21 h
12. Fonctionnement du conseil de quartier	21 h 05
• Correspondances	
• Trésorerie	
• Paiements à venir	
• Adoption du rapport annuel	
• AGA 2024 et élections des personnes administratrices	
13. Divers	21 h 25
14. Levée de l'assemblée	21 h 30

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée, lecture et adoption de l'ordre du jour

L'assemblée est ouverte à 19 h03. Raymond Poirier souhaite la bienvenue aux membres, avant de faire la lecture de l'ordre du jour. Il propose l'ajout d'un point 8 : *Résolution concernant l'ajout d'un arrêt temporaire à l'intersection de la 2^e Rue et de la 9^e Avenue.*

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR JASON F. ORTMANN, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 20 mars 2024, tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption des procès-verbaux de janvier et février 2024

Les membres ont eu l'occasion de lire et de corriger les procès-verbaux de janvier et de février 2024.

RÉSOLUTION 24-03-07 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 17 JANVIER 2024

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR BARBARA MICHEL IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 17 janvier 2024, tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 24-03-07 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 21 FÉVRIER 2024

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR BARBARA MICHEL IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 21 février 2024, tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Période d'information de la conseillère municipale

Jackie Smith, qui a dû s'absenter pour participer à une consultation publique, a confié à Raymond Poirier qu'elle fut satisfaite d'apprendre que le ministère a enquêté sur les émissions de nickel dans le quartier. Elle lui a rappelé que le deuxième sommet sur les ruelles aura lieu le 21 mars à 19 h 30 au centre Jean-Guy Drolet.

4. Période de questions et commentaires du public

Une citoyenne s'interroge quant à la grève du personnel des bibliothèques. Raymond Poirier explique que c'est un organisme mandaté par la Ville qui gère ces établissements. La citoyenne se demande si la Ville continue de payer pour les services qui ne sont actuellement pas offerts. Anne Pelletier se renseignera à ce sujet.

Martin Claveau est préoccupé par la gestion du trafic associée aux nouveaux chantiers qui s'installeront bientôt dans le quartier.

5. Période de suivi des projets en cours

Raymond Poirier mentionne que le projet d'œuvre d'art public avance bien. Bientôt, le conseil de quartier et ses partenaires offriront aux résidents du Vieux-Limoilou des stencils grâce auxquels ils pourront marquer, à l'aide de peinture, l'entrée et la sortie de leur ruelle.

Le nouveau projet de sécurité routière du conseil de quartier a été accepté par la Ville. Les administrateurs pourront donc produire une affiche géante mettant en scène des personnages animaliers enfantins qui encouragent la courtoisie et le partage de la route. Des copies de cette affiche pourront être distribuées dans les écoles. Le conseil de quartier est à la recherche d'un illustrateur local qui pourra les aider à concrétiser leur projet.

6. Présentation du projet Droit au logement et demande de financement associé

Le conseil de quartier a tenté de développer un projet d'art public portant sur le droit d'accès au logement sur les murs de l'organisme *Relais d'espérance*. Malheureusement, les administrateurs n'ont pas été en mesure de financer cette initiative. Ils n'ont pas, non plus, obtenu les autorisations nécessaires pour la mener à bien.

Le conseil de quartier souhaite maintenant développer, en collaboration avec l'artiste visuel Wartin Pantois, une suite au projet *Les Particules*. Le comité veut afficher des photos de résidents, prises à la fenêtre, sur les murs aveugles du Vieux-Limoilou. Ces photos seront associées à des codes QR, qui mèneront à des témoignages en lien avec les enjeux de qualité de l'air.

7. Période d'échanges libres – repousses d'arbres et délais de coupe

Karim Chahine a constaté que plusieurs arbres et arbustes du quartier présentent des « repousses » qui deviennent trop longues et qui envahissent la rue et le trottoir. Il se demande si la Ville compte couper ces branches encombrantes au bas des arbres. Martin Claveau, lui, se demande si la Ville peut exiger d'un propriétaire qu'il coupe les branches encombrantes d'un arbre qui lui appartient. Anne Pelletier se renseignera à ce sujet.

8. Résolution concernant l'ajout d'un arrêt temporaire à l'intersection de la 2^e Rue et de la 9^e Avenue.

Le conseil de quartier a souvent dénoncé le fait que la 9^e Avenue est démesurément large, ce qui encourage la vitesse automobile. Les membres souhaitent que cette artère soit réaménagée et, éventuellement, verdie. À court terme, ils aimeraient que la Ville intervienne pour prévenir les accidents à l'intersection de la 9^e Avenue et de la 2^e Rue. Selon eux, les automobilistes, considérant la largeur de la 9^e Avenue et les travaux sur la 2^e Rue, tournent extrêmement rapidement. Ils pensent, par ailleurs, que la Ville pourrait prévoir des aménagements temporaires pour la 9^e Avenue.

Le conseil de quartier songe à utiliser son budget d'initiative pour développer un projet en branle? Jason F. Ortmann discutera *aménagements temporaires* avec des organismes du quartier.

RÉSOLUTION 24-03-08 CONCERNANT L'AJOUT D'UN ARRÊT TEMPORAIRE À L'INTERSECTION DE LA 2^E RUE ET DE LA 9^E AVENUE

CONSIDÉRANT que des travaux sont en cours actuellement sur la 1^{re} Rue et en limitent l'accès, amenant les automobilistes à utiliser des trajets alternatifs afin de se déplacer dans le secteur;

CONSIDÉRANT que la 9^e Avenue et la 2^e Rue figure parmi ces trajets alternatifs, ce qui entraîne une intensification de la circulation automobile, tant sur le plan de la quantité de véhicules, qu'en ce qui concerne leur vitesse;

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier a été alerté de la situation par des résidents et résidentes du secteur, photos et vidéos à l'appui;

CONSIDÉRANT qu'il ne s'agit pas de la première situation suscitant préoccupations et inquiétudes de la part de citoyens et citoyennes concernant les enjeux de circulation associés à la 9^e Avenue et à ses intersections;

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier est préoccupé par l'aménagement de la 9^e Avenue, et cela depuis plus de cinq ans, préoccupation étayée au fil des années tant dans le document de Recommandations stratégiques, dans les « listes d'épicerie » déposées aux élections municipales, ainsi que de multiples résolutions;

CONSIDÉRANT que la largeur de la 9^e Avenue est une invitation informelle à la vitesse pour beaucoup d'automobilistes;

CONSIDÉRANT que cette vitesse représente un enjeu de sécurité bien concret pour les citoyens et citoyennes résidant et circulant sur cette artère;

CONSIDÉRANT que les citoyens et citoyennes du Vieux-Limoilou sont ouverts à un réaménagement de l'artère, et que – dans le cadre d'une consultation menée auprès de 915 personnes résidentes en 2018-2019 – 46,3% des répondantes et répondants avaient jugé prioritaire son réaménagement, le choisissant parmi une liste d'une vingtaine de propositions;

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR JASON F. ORTMANN IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou

DEMANDE à la Ville de Québec de répondre favorablement la demande des citoyennes et citoyens du secteur en effectuant rapidement les analyses nécessaires visant à effectuer l'ajout d'un arrêt temporaire sur la 9^e Avenue, à l'intersection de la 2^e Rue;

SUGGÈRE de mettre en place dès que possible des aménagements temporaires afin de réduire la superficie de l'artère dans le cadre d'une initiative pilote;

RÉITÈRE sa demande d'une évaluation formelle et à long terme de l'aménagement de la 9^e Avenue, dans une perspective de sécurisation et de déminéralisation, et

RÉITÈRE sa préoccupation quant à la largeur de l'artère – d'une largeur injustifiée, celle-ci amène ponctuellement des enjeux liés notamment à la vitesse de circulation;

ESTIME que l'espace perdu en raison de la trop grande largeur de la 9^e Avenue pourrait être réinvesti au bénéfice de la communauté – par exemple, à travers la création d'une barrière verte entre les résidences et la zone industrielle, qui pourrait prendre la forme d'un boisé dense ou encore d'un parc urbain;

PROPOSE que, advenant que des travaux majeurs soient prévus à proximité dans le secteur – par exemple sur des artères attenantes comme le boulevard des Capucins – que l'occasion soit saisie par la Ville de Québec pour inclure le réaménagement sécuritaire de la 9^e Avenue ainsi que sa déminéralisation partielle au bénéfice de la santé des citoyennes et citoyens..

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Période d'échanges libres – qualité de l'air dans le Vieux-Limoilou

L'entreprise Glencore a récemment annoncé qu'elle prolongerait ses activités pour au moins 25 ans encore. Elle continuera donc de transborder du nickel au port de Québec. Marjorie Ramirez, accompagnée des autres membres du CVAP, visitera bientôt les installations de l'entreprise, qui est maintenant dans la mire du ministère de l'Environnement. En effet, le ministère a finalement admis, après une longue enquête, qu'il existait une relation entre la concentration de nickel dans l'air et les activités de Glencore.

Raymond Poirier rappelle que de la pentlandite, une forme de nickel plus toxique que le nickel standard, a été perçue par le capteur de la rue des Sables. Cette nouvelle donnée confirme, elle aussi, la corrélation entre les activités du port et l'inquiétante concentration de nickel l'air. Le président se demande si le conseil de quartier devrait intervenir, organiser une sortie publique afin que soit réouvert, à la lumière de cette révélation, le dossier de la norme en matière de nickel.

À la question d'un citoyen, Raymond Poirier répond que pour le moment, aucun cas d'empoisonnement aux métaux lourds n'a été constaté. La Santé publique a toutefois pu démontrer les impacts de ces métaux sur la santé humaine.

Les membres discutent de la qualité des sols, qui est évidemment affectée par les rejets de métaux lourds.

10. Prise d'acte des rapports de suivi quant aux comités externes auxquels participe le conseil de quartier du Vieux-Limoilou

Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles (CVGMR)

En réaction à l'avis de non-conformité que lui a transmis RECYC-QUÉBEC, la Ville a modifié son nouveau Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles. La municipalité ne compte toutefois pas changer le nom du Complexe de valorisation énergétique.

Gabrielle Chagnon-Roy mentionne que la présentation annuelle des activités du CVGMR aura lieu le 9 mai prochain, au centre Jean-Guy Drolet. Elle ajoute que les citoyens, qui ont récemment été invités à ne pas mettre leur bac de poubelles au chemin pour permettre à la municipalité de réparer ses convoyeurs, ont bien collaboré avec la Ville. L'administratrice mentionne enfin qu'une stratégie globale de promotion de l'économie circulaire est en cours d'élaboration, et que le centre de biométhanisation sera officiellement inauguré durant la semaine du 25 mars.

Raymond Poirier pense que les administrateurs devraient assister à la présentation du CVGMR, et manifester leur intérêt à profiter d'un suivi plus régulier des activités du comité.

À la question d'un citoyen, Raymond Poirier répond que le conseil de quartier ne s'est pas prononcé relativement à l'intention de la Ville de vendre la vapeur de l'incinérateur à des organisations qui souhaitent l'utiliser pour chauffer leurs édifices. Rappelons que certains organismes dénoncent ce projet.

Raymond Poirier mentionne qu'une équipe de scientifiques tente de convaincre le ministère de l'Environnement d'imposer à l'incinérateur un plus grand nombre de campagnes d'échantillonnage à la source, et de lui demander de bonifier ses stratégies d'analyse. Pour le moment, le ministre est ouvert à augmenter le nombre requis de campagne d'échantillonnages, qu'il juge toutefois déjà contraignant.

Les Rendez-vous Limoilou

L'équipe du chantier *Logement* assistera bientôt à une présentation des caractéristiques et de l'état du parc locatif dans Limoilou.

Le chantier *Sécurité alimentaire*, lui, a finalement terminé la rédaction de son plan d'action. La cartographie alimentaire du quartier pourrait paraître sous peu. Un comité sera mis en place pour aider les personnes à mobilité réduite et les aînés à aller faire leurs courses, et plusieurs projets de frigo-partage seront mis sur pied.

Comité Port-communauté

Le port a récemment fait le bilan de ses activités récréotouristiques de 2023. En tout, c'est environ 40 000 personnes qui y auraient participé. Tout l'été, la qualité de l'eau de la piscine de la promenade Samuel-De Champlain a été excellente. Un fonds d'initiative citoyenne sera bientôt créé par le port. Gabrielle Chagnon-Roy pense que l'axe piétonnier entre Limoilou et le Vieux-Port mériterait d'être réaménagé.

Table de concertation citoyenne sur les ruelles dans le Vieux-Limoilou

Lors de leur deuxième rencontre, les membres de la Table ont réfléchi au chemin qu'ils emprunteront pour structurer leurs actions. La Ville, de son côté, achève sa réflexion. Elle se positionnera sous peu. Selon Raymond Poirier, le site Jaimemaruelle.com sera relancé. Le travail de la Table s'amorcera de façon concrète à partir du mois de mai.

Les administrateurs se demandent si le bureau du député provincial a entamé une analyse juridique du contexte des ruelles.

11. Période de suivis des résolutions ayant obtenu réponse

Nature des marchandises transportées par voie ferroviaire à Limoilou

La Ville de Québec ne partagera pas les informations concernant la nature des marchandises transportées par voie ferroviaire à Limoilou, à moins que le CN ne l'autorise clairement. Des échanges sont en cours entre la Ville et le CN. Rappelons que d'autres municipalités, comme celle de Lac-Mégantic, sont autorisées à partager ce type de renseignements avec les citoyens.

Programme de compostage communautaire

En mars 2022, les administrateurs ont adopté une résolution afin que le programme de compostage communautaire soit maintenu, malgré l'arrivée du centre de biométhanisation. À cette résolution, Steeve Cantin, directeur de la Division de la gestion des matières résiduelles, a répondu :

« Concernant la demande à la Ville de Québec, à défaut de pouvoir fermer l’incinérateur à court ou moyen terme, de favoriser des actions visant la réduction à la source des intrants à l’incinérateur, de contribuer à réduire les taux d’émissions, comme, notamment, la bonification du programme de compostage communautaire qui est limité, actuellement, à 37 sites et agissant de façon complémentaire à la biométhanisation. La Ville de Québec est soucieuse de favoriser la réduction de déchets à la source et contribue à la sensibilisation de la population par ses divers programmes de communication. La collecte et le traitement des résidus alimentaire est un exemple d’action significative qui permettra une plus grande valorisation des matières résiduelles et une réduction des tonnes incinérées. L’engagement public de la GMR est également de poursuivre le financement des sites de compostage communautaire tant et aussi longtemps qu’ils seraient utilisés. La Ville de Québec n’ajoutera pas de nouveau site à son réseau à court terme. Elle souhaite attendre de voir les impacts qu’aura le déploiement de la collecte et le traitement des résidus alimentaires avant de planifier l’installation de nouveaux sites de compostage. Le début de la collecte des résidus alimentaires est prévu en novembre 2022. Nous estimons que cette collecte, beaucoup plus simple et accessible pour les citoyens, pourrait potentiellement faire diminuer l’engouement pour les sites de compostage communautaire dans le futur. »

12. Période d’échanges autour des consultations en cours et à venir

Les administrateurs prendront le temps, au courant des prochaines semaines, de consulter l’ensemble des invitations qu’a reçu le conseil de quartier.

13. Fonctionnement du conseil de quartier

- Correspondances

Le conseil de quartier a appuyé l’organisme *Emprises espaces urbains*, qui a déposé un projet de fiducie d’utilité sociale à l’Accélérateur de la transition écologique.

Un citoyen à mobilité réduite a communiqué avec le conseil de quartier afin de dénoncer la priorisation du déneigement par la Ville, qui choisit de déblayer les rues avant les trottoirs. Il aimerait que la municipalité priorise le déneigement des trottoirs face aux endroits où vivent des personnes à mobilité réduite.

Anne Pelletier explique que la Ville a déjà réfléchi à la question, mais que l'idée de prioriser le déneigement de certains trottoirs au cas par cas, trop complexe, a été écartée.

- Trésorerie

Le 20 mars, le solde du compte bancaire du conseil de quartier était de 5500\$.

Raymond Poirier rappelle que le conseil d'administration compte faire un achat publicitaire sur Facebook pour promouvoir l'AGA d'avril.

- Paiements à venir

RÉSOLUTION 24-03-09 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE MARTIN CLAVEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR JASON F. ORTMANN, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'autoriser le paiement de 90 \$ à Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du conseil de quartier de mars 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Adoption du rapport annuel

Les administrateurs rédigent actuellement le rapport annuel du conseil de quartier. Ils l'adopteront à l'occasion d'une mini rencontre, qui aura lieu avant l'AGA.

- AGA 2024 et élections des personnes administratrices

Trois administrateurs seront en élection lors de l'assemblée générale annuelle d'avril.

Les participants de l'AGA pourront assister à une conférence au sujet du projet Limoil'Air.

14. Divers

Marjorie Ramirez et Jason F. Ortmann représenteront le conseil de quartier lors de l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de Limoilou. Ils y tiendront un petit kiosque visant à promouvoir le conseil de quartier et ses projets, incluant Limoil'Air.

15. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 21h03.

_____SIGNÉ

Raymond Poirier, Président

_____SIGNÉ

Jason F. Ortmann, Secrétaire